Version finale
adoptée le 21 mai 2019
par le conseil d'établissement
Résolution nº CEDGV210519-007

Commission scolaire
de la Seigneurie-des-Mille-Îles

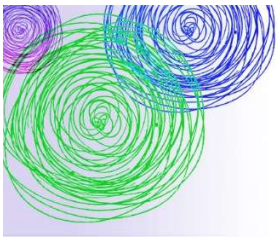

Table des matières

Section 1 – But et définition du projet éducatif 3
Section 2 – Encadrements légaux 3
Section 3 – Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif 4
Section 4 - Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif 5
Section 5 - Contexte dans lequel évolue l'établissement 9
Section 6 - Mission, vision, valeurs 24
Section 7 - Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement 25
Section 8 – Résolution du conseil d'établissement 28
Section 9 – Signature des membres du conseil d'établissement 29

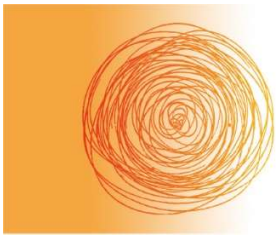

Section 1
But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement (ex. : service de garde, secrétaire, etc.) ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

Section 2
Encadrements légaux

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
  - la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
  - les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
  - les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif;
  - les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
  - la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire;
- respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37)[1];
- harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1);
- respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);

[1] Pour les écoles seulement, selon les exigences législatives

- assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire (LIP, articles 37 et 97.1);
    - Dans l'analyse du contexte, dont notamment les résultats obtenus par l'établissement d'enseignement en regard des orientations et des objectifs du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, l'établissement d'enseignement évalue la pertinence d'intégrer les orientations et les objectifs du plan d'engagement vers la réussite dans le projet éducatif. Dans ce cas, il revient à l'établissement d'enseignement de déterminer une cible qui peut alors être différente de celle établie par la commission scolaire. De plus, rien n'empêche un établissement d'enseignement d'inscrire à son projet éducatif d'autres orientations ou objectifs que ceux qui sont inscrits dans le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, en fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, s'il juge pertinent de le faire.

Section 3
Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

Dès le début de l'année scolaire, nous avons eu la chance d'avoir une équipe participant à la formation de François Massé (Fondation Chagnon) sur l'élaboration du projet éducatif. Ainsi, les enseignantes Anyk Berger et Isabelle Bouchard de même que les deux membres de la direction ont assisté à 6 journées de formation sur la culture collaborative.

Ces formations ont permis d'installer une culture collaborative au sein de l'équipe. Plusieurs aspects du projet éducatif ont été travaillés en étroite collaboration avec l'équipe. Mission, vision, valeurs et le contenu des enjeux sont le fruit d'un travail collaboratif.

De plus, un comité de pilotage de l'élaboration du projet éducatif a été constitué après échanges avec le personnel de l'école et les membres du conseil d'établissement. Représentant différentes parties de la communauté éducative de l'école, des enseignantes, des membres du personnel de soutien et du service de garde, un parent membre de l'organisme de participation des parents, un membre de la communauté ainsi que la direction de l'école en faisaient partie.

Nous remercions les personnes suivantes, membres du comité de pilotage:

- Parents : Karen Laverdière, présidente du C.É. et Véronique Bibeau
- Enseignants : Vickie Vachon, Isabelle Bouchard, Anyk Berger, Sébastien Charrette et Marie-Claude Tremblay;
- Service de garde : Martine Cloutier
- Personnel de soutien : Shirley Ouellette, secrétaire et Mélanie Ruel, technicienne en éducation spécialisée;
- Direction : Isabelle Mecteau et Éric Campeau

Enfin, le conseil d'établissement a validé à plusieurs reprises les éléments de notre projet éducatif.

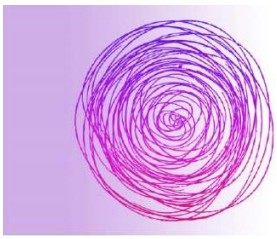

Section 4

Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

Dans un souci de collaboration et de transparence, nous avons effectué un sondage auprès des parents afin d'établir les bases de notre projet éducatif.

En étant la pierre angulaire de notre école, nous trouvions primordial d'effectuer aussi un sondage auprès de nos élèves.

Tout au cours du processus d'élaboration, les membres du personnel, sous la forme de travail collaboratif et d'échanges, ont bâti, avec la participation du comité de pilotage, le projet éducatif.

Résultats du sondage fait auprès des parents

Implication au sondage :

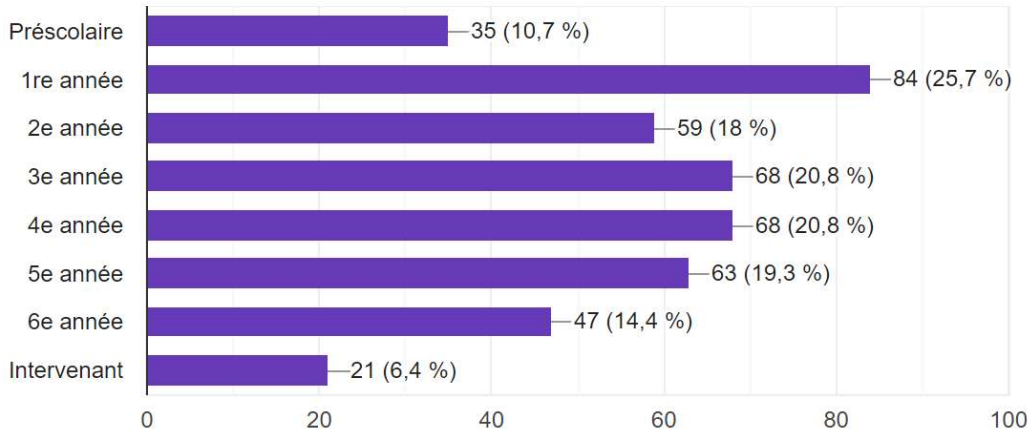

Niveau	Nombre d'élèves	Pourcentage de participation
Préscolaire	38	92
1	101	83
2	87	68
3	98	69
4	102	67
5	94	67
6	77	61
Total	597	424 /597 = 71%

Synthèse du sondage effectué auprès des parents (analyse complète en annexe)

Zone de force :

Votre enfant est-il heureux à l'école?

Il est intéressant de voir que plus de 94% des élèves sont heureux à l'école. Il faut toutefois continuer à augmenter le sentiment d'appartenance à l'école. On retrouve diverses raisons du degré de ce bonheur, mais l'intimidation et les relations sociales se retrouvent en tête.

Comment qualifieriez-vous l'utilisation des technologies à l'école par les élèves?

Plus de 95% des parents sont satisfaits de cette utilisation.

Selon vous est-ce que les informations reçues de l'école sont suffisantes?

Plus de 91% des parents sont satisfaits de la quantité et de la pertinence des informations reçues.

Zone de vulnérabilité :

Quels sont vos préoccupations à l'égard de l'école?

Clairement, ce qui préoccupe les parents de l'école est le bien-être (sécurité) de leur enfant. On retrouve en tête des préoccupations : l'intimidation, les relations interpersonnelles entre les élèves, surtout à la récréation, la capacité d'accueil de l'école et les services offerts aux élèves en difficulté.

Est-ce que votre enfant bouge assez à l'école?

Le taux de satisfaction est quand même élevé à 62,5%. Par contre, il serait intéressant de voir si la réussite éducative est directement reliée avec les activités physiques.

Résultat du sondage réalisé auprès des élèves de la 3e à la 6e année.

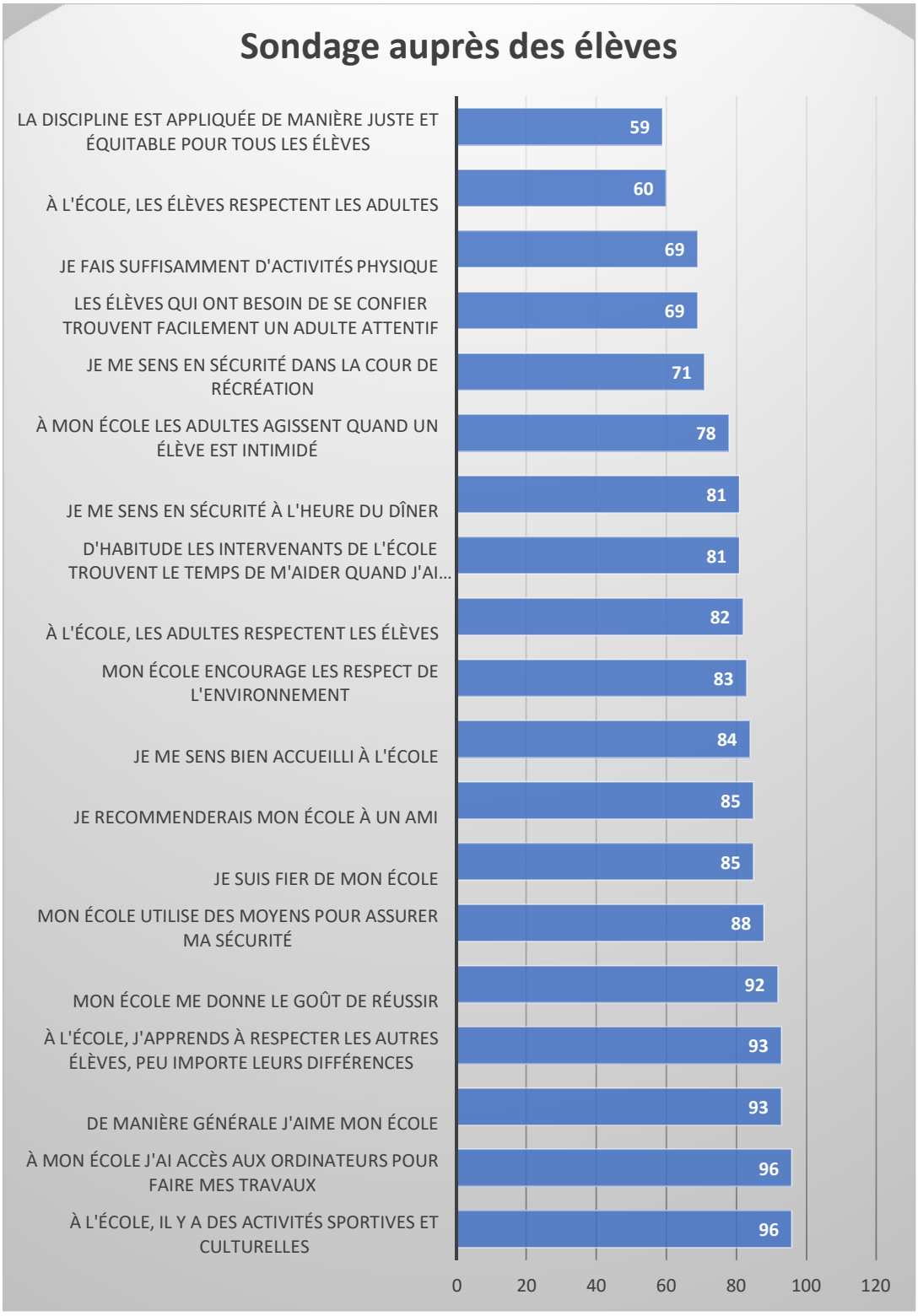

Zones de vulnérabilité :

Selon le sondage auprès des élèves, on peut identifier quelques zones vulnérables (ne sont pas en ordre de priorité) :

- Faire davantage d'activités physiques;
- Améliorer l'équité dans l'application de la discipline;
- Améliorer le sentiment de sécurité dans la cour d'école;
- Améliorer le temps d'intervention lors d'intimidation;
- Aider certains enfants à être plus respectueux envers les adultes.

Outre ce dernier point, les zones vulnérables décrites par les élèves correspondent aux préoccupations des parents.

Zones de forces :

Nous avons convenu avec le comité et l'équipe-école, que les zones de force sont à partir d'un résultat de 80%.

Section 5
Contexte dans lequel évolue l'établissement

Environnement externe

Le contexte socio-économique du territoire

- L'école est située à Ste-Marthe-sur-le-Lac, un milieu en pleine croissance démographique.
- L'école a été ouverte en septembre 2013, un agrandissement de 4 locaux de classe a été réalisé pour la rentrée 2018-19.
- Malgré cet agrandissement, des groupes de préscolaire sont scolarisés dans une autre école de notre territoire. Cette alternative doit être envisagée encore pour quelques années.

Les services offerts par les organismes pouvant soutenir l'éducation sur le territoire

Option enfance
ACEF des Basses-Laurentides
Centre le Florès
Centre orthophoniste Rive-Nord
CÉSAME
Chevaliers de Colomb,
Cime
Clinique Multi-Sens
Clinique RESO
Club des petits déjeuners
Club optimiste
CSSS
Défie-toi
Dysphasie Laurentides
Ergothérapie de l'école à la maison (EDME)
Fondation Jasmin Roy
Groupe Action Jeunesse
Haut Potentiel du Québec

La bibliothèque municipale
La mairie de Ste-Marthe-sur-le-Lac
Le Bouclier
Le service de psychiatrie situé à St-Eustache
Les Lions
Panda
Parcours d'enfant
Régie de police du Lac des Deux-Montagnes
Servir +
Société de l'autisme des Laurentides
SOS prof

L'offre publique et privée de services pédagogiques

- Les élèves de notre territoire fréquenteront en majorité l'école secondaire Liberté-Jeunesse. Par contre, ils peuvent s'inscrire dans différents programmes / projets offerts dans les écoles secondaires de la CSSMI.
- Les écoles secondaires privées du territoire sont majoritairement situées dans la partie est de la commission scolaire.

L'indice de milieu socio-économique

- 5, en sachant que 10 représente un milieu défavorisé.
- L'indice le plus récent est de 2016-2017. Nous avions à ce moment 441 élèves.

L'indice du seuil de faible revenu

- 6, en sachant que 10 représente un milieu défavorisé.
- L'indice le plus récent est de 2016-2017. Nous avions à ce moment 441 élèves.

Le statut familial des élèves

- Selon nos données, 16,3 % des enfants vivraient en garde partagée.

Environnement interne

Les élèves et leur réussite.

Proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire.
Taux de réussite aux épreuves uniques du MEES en 4e et en 6e année.

TABLEAU SYNTHÈSE DES RÉSULTATS POUR LE PLAN DE RÉUSSITE AU PRIMAIRE

DES GRANDS-VENTS

COMPÉTENCES	RÉUSSITE	2014-2015			2015-2016			2016-2017			2017-2018		
		ÉCOLE	ALT.	C.S.	ÉCOLE	ALT.	C.S.	ÉCOLE	ALT.	C.S.	ÉCOLE	ALT.	C.S.
CYCLE 1													
Français	**Au bilan**	94,59%	N/A	97,47%	100%	N/A	98,05%	100%	N/A	97,7%	98,88%	N/A	97,61%
Lecture	À l'épreuve	94,59%	N/A	96,75%	100%	N/A	96,53%	98,95%	N/A	96,73%	96,63%	N/A	95,47%
Lecture	Au bilan	94,59%	N/A	97,32%	100%	N/A	97,65%	100%	N/A	97,53%	100%	N/A	97,2%
Ecriture	À l'épreuve	94,52%	N/A	93,04%	N/A	N/A	N/A	98,95%	N/A	93%	N/A	N/A	95,56%
Ecriture	Au bilan	94,59%	N/A	95,73%	97,5%	N/A	96,54%	100%	N/A	95,66%	97,75%	N/A	95,27%
Mathématique	**Au bilan**	91,89%	N/A	95,3%	97,5%	N/A	95,7%	100%	N/A	95,75%	96,63%	N/A	94,12%
Résolution de problèmes	À l'épreuve	N/A	N/A	N/A	97,5%	N/A	90,77%	N/A	N/A	N/A	89,89%	N/A	89,27%
Résolution de problèmes	Au bilan	91,89%	N/A	94,11%	95%	N/A	95,61%	97,89%	N/A	94,77%	96,63%	N/A	94,65%
Raisonnement / Utiliser	À l'épreuve	N/A	N/A	N/A	97,5%	N/A	91,89%	N/A	N/A	N/A	92,13%	N/A	88,55%
Raisonnement / Utiliser	Au bilan	93,24%	N/A	95,86%	98,75%	N/A	96,41%	100%	N/A	96,38%	96,63%	N/A	94,77%
CYCLE 2													
Français	**Au bilan**	98,21%	N/A	97%	97,92%	N/A	97,87%	98,67%	N/A	97,93%	100%	N/A	97,45%
Lecture	À l'épreuve	82,14%	N/A	92,63%	77,08%	N/A	89,42%	94,67%	N/A	90,45%	96,67%	N/A	87,12%
Lecture	Au bilan	98,21%	N/A	95,68%	91,67%	N/A	95,75%	97,33%	N/A	96,52%	97,78%	N/A	95,47%
Ecriture	À l'épreuve	87,5%	N/A	91,39%	85,42%	N/A	92,65%	90,67%	N/A	92,72%	98,89%	N/A	93,07%
Ecriture	Au bilan	98,21%	N/A	95,76%	93,75%	N/A	96,68%	92%	N/A	96,56%	100%	N/A	96,39%
Mathématique	**Au bilan**	94,64%	N/A	93,31%	95,83%	N/A	94,64%	96%	N/A	95,02%	96,67%	N/A	94,93%
Résolution de problèmes	À l'épreuve	82,14%	N/A	86,12%	N/A	N/A	N/A	96%	N/A	86,43%	N/A	N/A	N/A
Résolution de problèmes	Au bilan	96,43%	N/A	92,74%	93,75%	N/A	93,79%	97,33%	N/A	93,89%	94,44%	N/A	93,43%
Raisonnement / Utiliser	À l'épreuve	87,5%	N/A	88,37%	N/A	N/A	N/A	94,67%	N/A	87,42%	N/A	N/A	N/A
Raisonnement / Utiliser	Au bilan	96,43%	N/A	94,56%	93,75%	N/A	95,25%	97,33%	N/A	96,02%	96,67%	N/A	95,94%
CYCLE 3													
Français	**Au bilan**	100%	N/A	98%	100%	N/A	97,46%	96,88%	N/A	97,57%	96,3%	N/A	96,64%
Lecture	À l'épreuve	60%	N/A	86,35%	100%	N/A	95,72%	84,38%	N/A	90,68%	74,07%	N/A	86,3%
Lecture	Au bilan	90%	N/A	95,1%	100%	N/A	95,81%	93,75%	N/A	95,17%	92,59%	N/A	95,07%
Ecriture	À l'épreuve	80%	N/A	94,41%	75%	N/A	93,05%	96,88%	N/A	94,39%	92,59%	N/A	93,04%
Ecriture	Au bilan	100%	N/A	97,21%	100%	N/A	96,25%	93,75%	N/A	97,17%	92,59%	N/A	96,5%
Mathématique	**Au bilan**	90%	N/A	93,4%	91,67%	N/A	93,29%	90,62%	N/A	93,54%	77,78%	N/A	91,5%
Résolution de problèmes	À l'épreuve	70%	N/A	90,5%	75%	N/A	81,9%	87,5%	N/A	89,96%	88,89%	N/A	90,61%
Résolution de problèmes	Au bilan	90%	N/A	93,9%	91,67%	N/A	93,15%	87,5%	N/A	93,53%	88,89%	N/A	92,69%
Raisonnement / Utiliser	À l'épreuve	40%	N/A	83,42%	50%	N/A	79,38%	84,38%	N/A	84,74%	62,96%	N/A	84,77%
Raisonnement / Utiliser	Au bilan	90%	N/A	93,74%	100%	N/A	94,67%	90,62%	N/A	93,94%	77,78%	N/A	92,64%

*** La réussite au bilan correspond à l'étape 3**

**** Les groupes en anglais intensif sont exclus de la réussite au bilan, mais sont inclus dans la réussite à l'épreuve (épreuve de juin)**

Données traitées le 4 septembre 2018

De plus, à l'aide des tableaux ci-dessous, nous pouvons affirmer que nous avons atteint un haut taux de réussite, autant en numératie qu'en littératie (plus de 90% de réussite).

Depuis deux ans, nous travaillons au niveau de la réussite assurée. On peut constater que nous sommes en bonne position au niveau de la réussite assurée (élèves ayant plus de 73%).

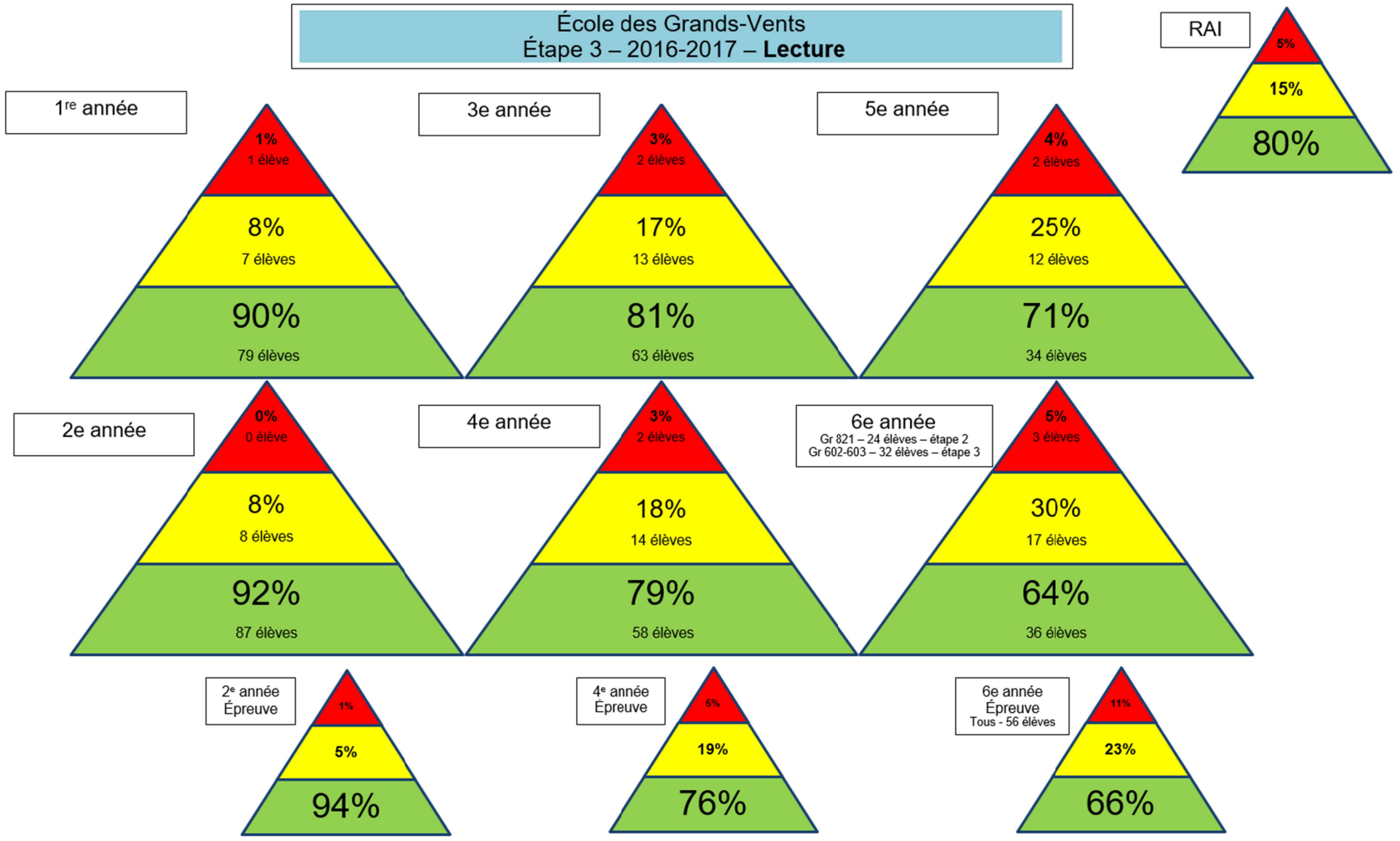

S:\des_Grands-Vents\Partage\Secretariat\projet_educatif\projet_educatif_ecole_grandsvents_signatures.docx

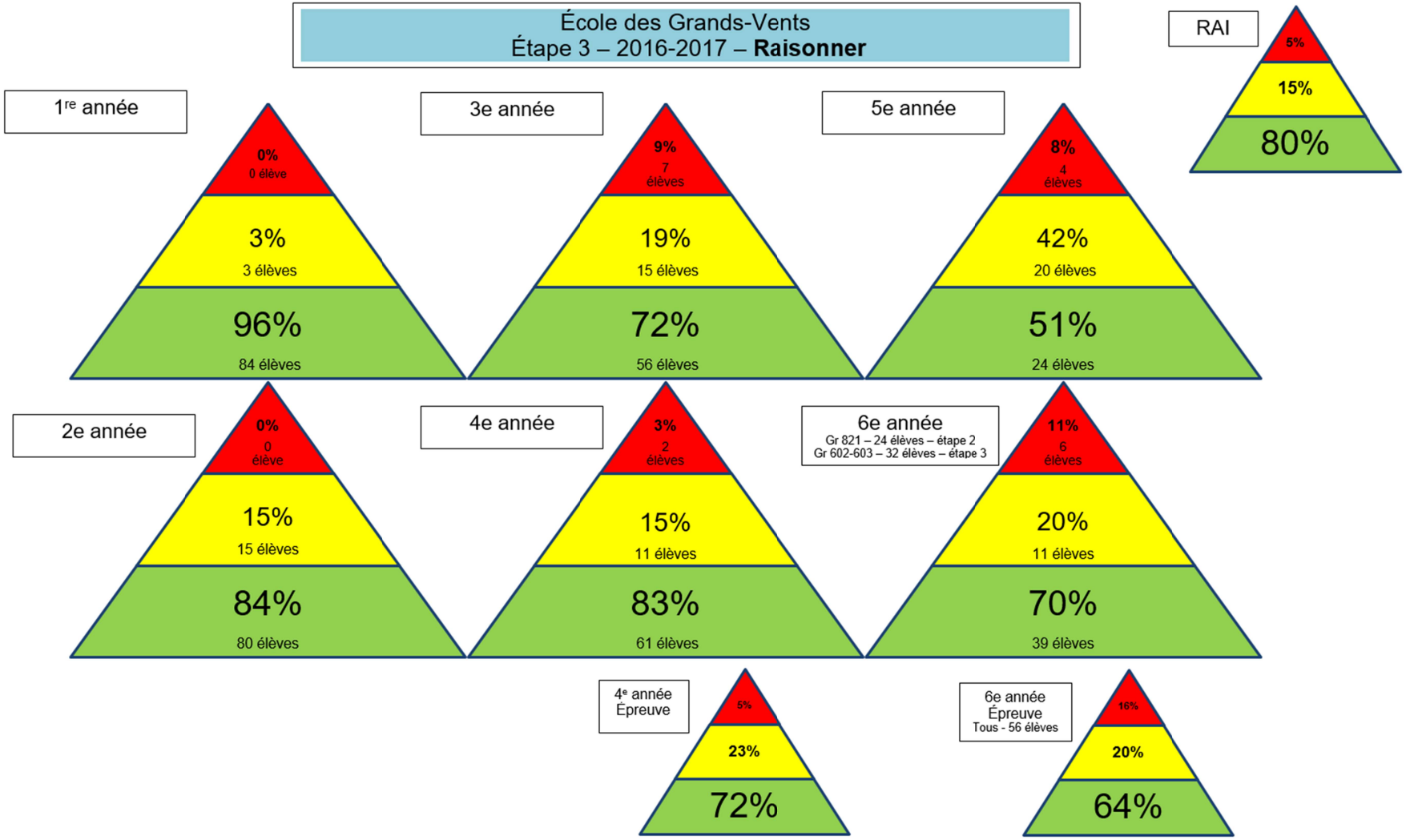

S:\des_Grands-Vents\Partage\Secretariat\projet_educatif\projet_educatif_ecole_grandsvents_signatures.docx

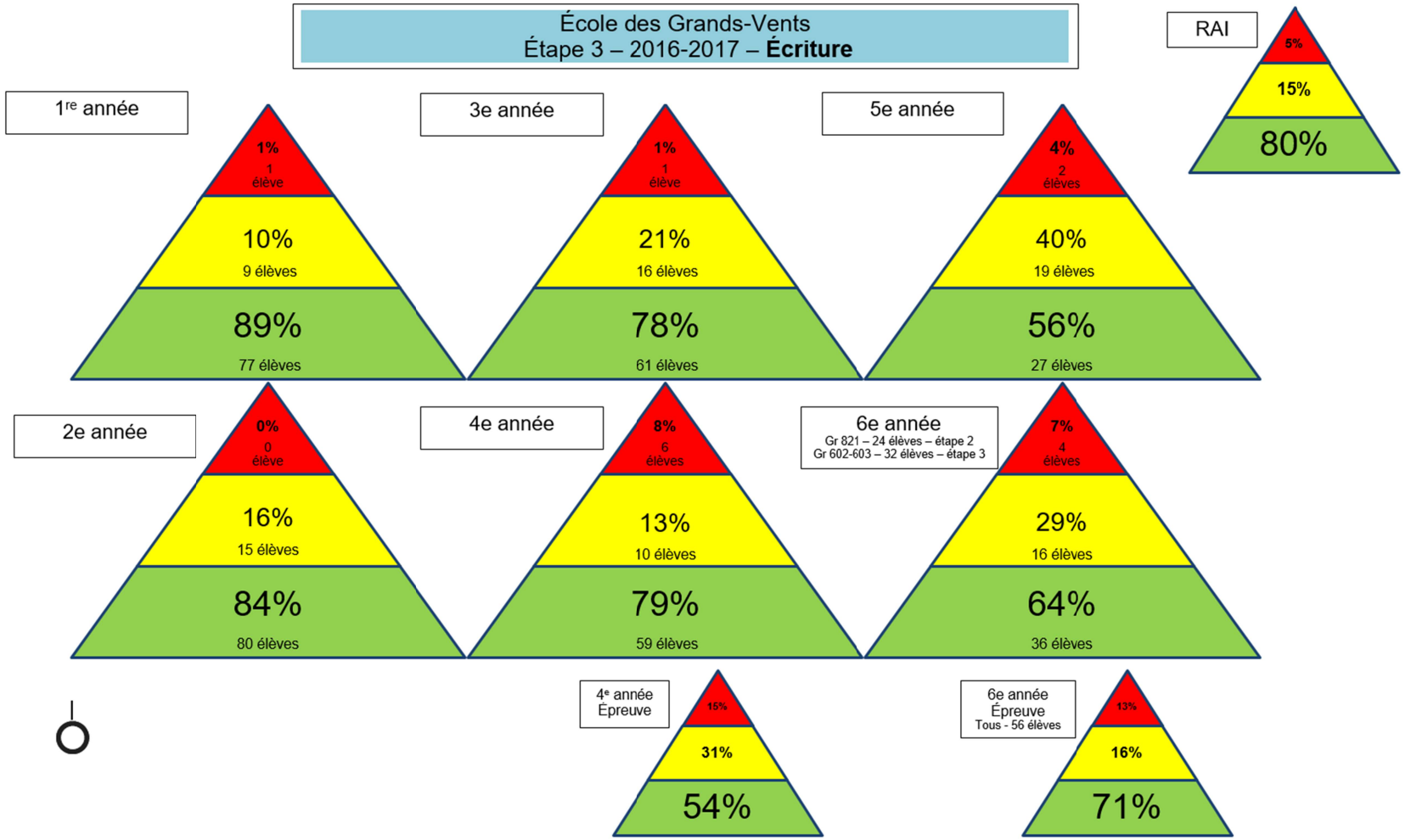

S:\des_Grands-Vents\Partage\Secretariat\projet_educatif\projet_educatif_ecole_grandsvents_signatures.docx

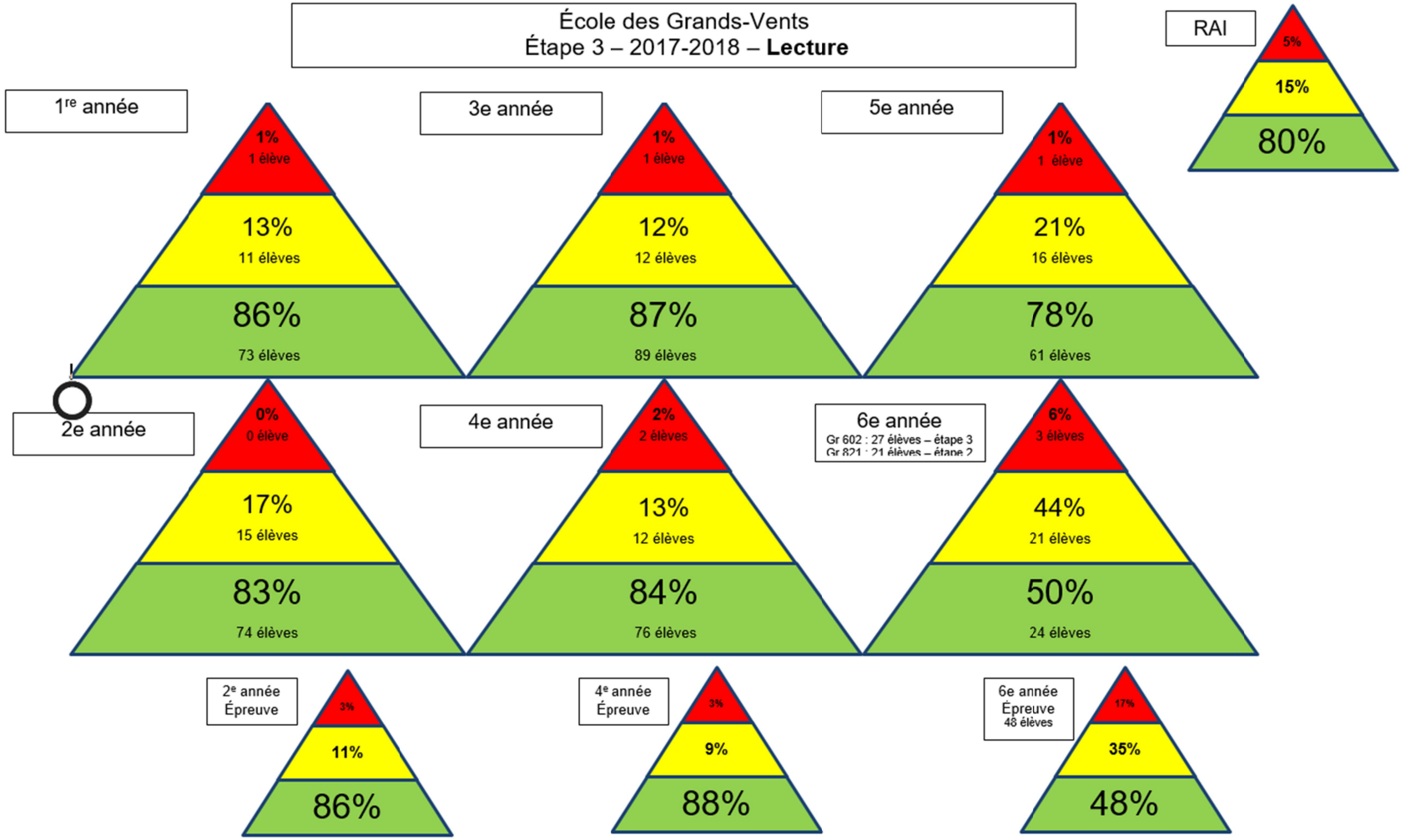

S:\des_Grands-Vents\Partage\Secretariat\projet_educatif\projet_educatif_ecole_grandsvents_signatures.docx

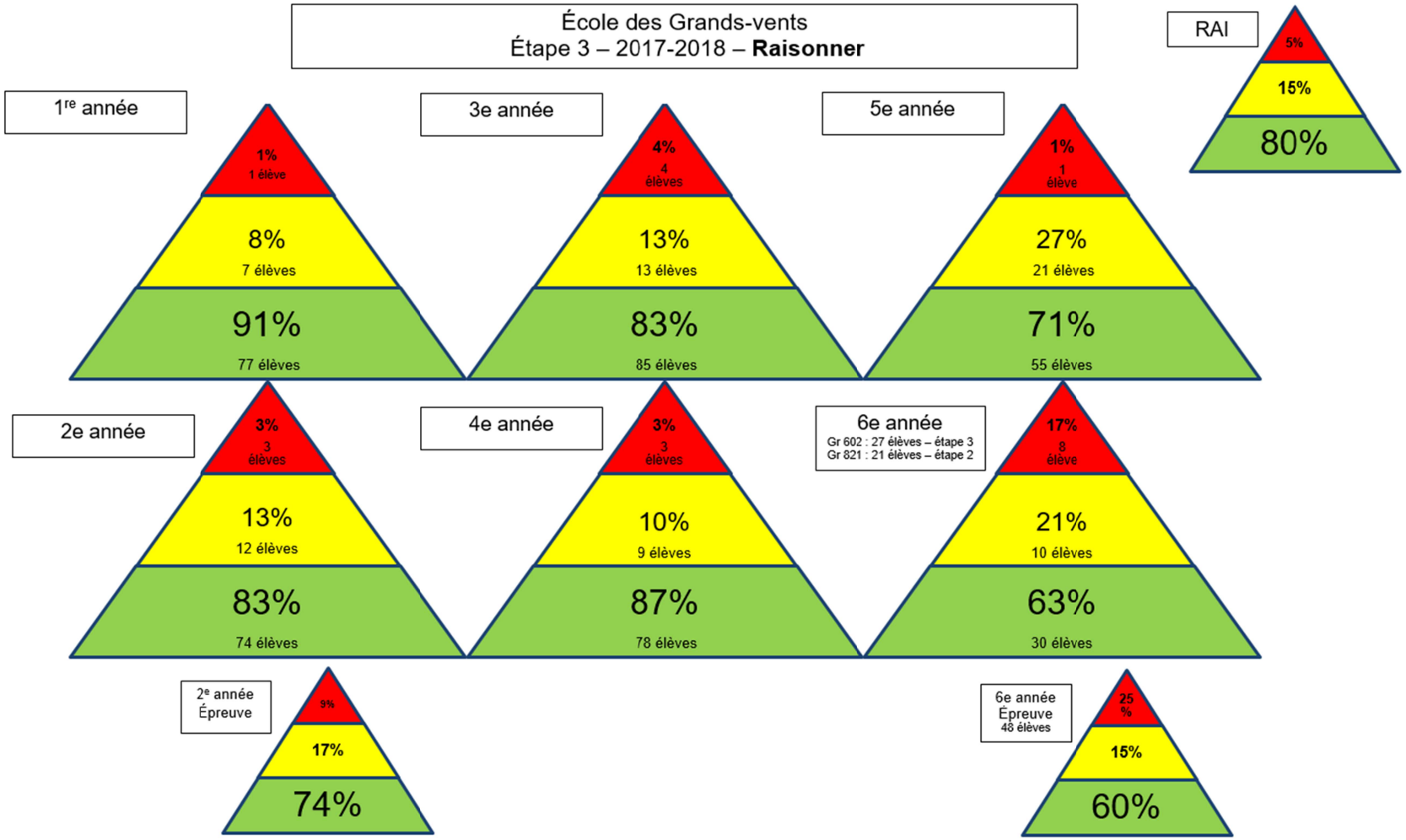

S:\des_Grands-Vents\Partage\Secretariat\projet_educatif\projet_educatif_ecole_grandsvents_signatures.docx

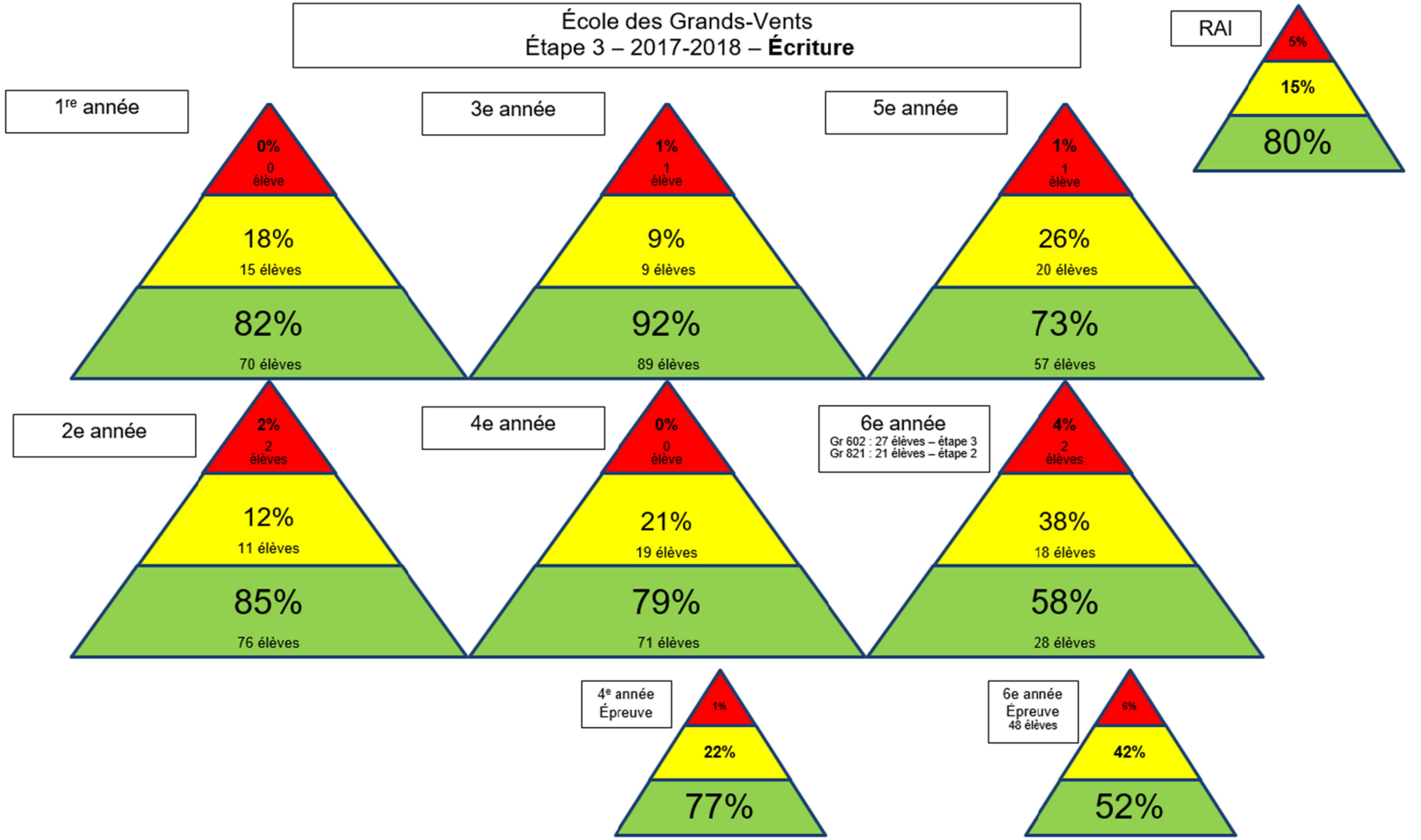

S:\des_Grands-Vents\Partage\Secretariat\projet_educatif\projet_educatif_ecole_grandsvents_signatures.docx

PORTRAIT STATISTIQUE DES EFFECTIFS SCOLAIRES

- Le nombre d'élèves par niveau scolaire et par secteur.
- Les prévisions de la clientèle pour les cinq prochaines années.

SECTEUR B

Tendance CSSMI par école
Clientèle primaire en nombre de groupes
2017-2018 à 2021-2022

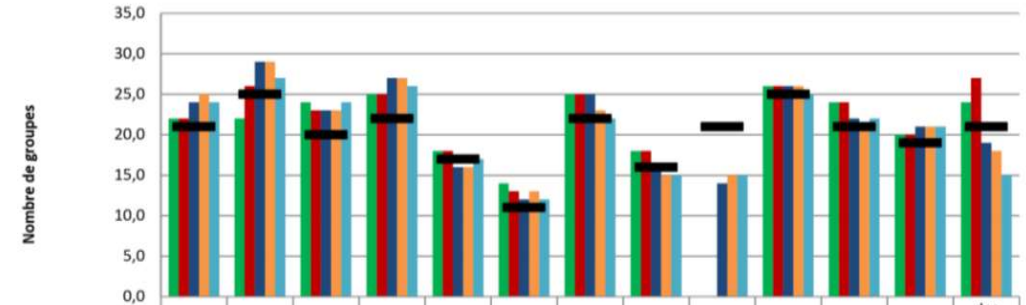

	Horizon-du-Lac	des Grands-Vents	Emmanuel-Chénard	Sauvé	Notre-Dame	Village-des-Jeunes	Arc-en-ciel	au Cœur-du-Boisé	Curé-Paquin	Clair Matin	Horizon-Soleil	des Mésanges	des Jardins-des-Patriotes
2017-2018	22,0	22,0	24,0	25,0	18,0	14,0	25,0	18,0	0,0	26,0	24,0	20,0	24,0
2018-2019	22,0	26,0	23,0	25,0	18,0	13,0	25,0	18,0	0,0	26,0	24,0	20,0	27,0
2019-2020	24,0	29,0	23,0	27,0	16,0	12,0	25,0	16,0	14,0	26,0	22,0	21,0	19,0
2020-2021	25,0	29,0	23,0	27,0	16,0	13,0	23,0	15,0	15,0	26,0	21,0	21,0	18,0
2021-2022	24,0	27,0	24,0	26,0	17,0	12,0	22,0	15,0	15,0	25,0	22,0	21,0	15,0
Capacité d'accueil MEES	21	25	20	22	17	11	22	16	21	25	21	19	21

Écoles

Source: Déclaration de l'effectif scolaire des jeunes en formation générale - Clientèle prévisionnelle 2018-2019 (en date du mois d'avril 2018) et document des tendances au primaire en date du 10 avril 2018

Réalisé par : Service de l'organisation scolaire
Date : 10 avril 2018

- Le nombre d'élèves fréquentant le service de garde. **(voir feuille)**

CARACTÉRISTIQUES DES ÉLÈVES

- La nationalité des élèves et des parents.

Élèves 6,3% - mères 26,5% - pères 30%

- La langue maternelle des élèves.

8,5% autre que le français

Pays / provinces d'origine des parents

Afrique du Nord
Afrique du Sud
Algérie
Angola
Argentine
Arménie
Australie
Brésil
Burkina Faso
Burundi
Cameroun
Chili
Colombie
Congo
Côte d'Ivoire
Égypte
Équateur
France
Gabon
Guatemala
Guinée
Haïti
Liban
Mali
Maroc
Maurice
Mauritanie
Mexique
Moldavie
Nouveau-Brunswick
Nouvelle-Écosse
Ontario
Pérou
Roumanie
Rwanda
Sénégal
Syrie
Tchad
Togo
Tunisie
Ukraine
Venezuela
Belgique
Honduras
Bénin
Iran
Laos
Madagascar
Nunavut
Pologne
République Dominicaine
Suisse
Terre-Neuve

Nous avons un milieu riche au niveau culturel.

Outre le Québec, nous remarquons que plusieurs parents viennent des pays suivants : Algérie, Colombie, Maroc, Moldavie et Roumanie.

CARACTÉRISTIQUES LIÉES À LA RÉUSSITE

- Nombre d'élèves ayant un PI (plan d'intervention).
    - 73 plans d'intervention qui sont principalement d'ordre pédagogique.
- Pourcentage d'élèves HDAA.
    - 17 élèves sur 597 élèves = 2,8%
- Pourcentage d'élèves HDAA intégrés
    - Tous les élèves sont intégrés.
    - Les élèves HDAA devant fréquenter une classe spécialisée sont scolarisés dans une autre école de la CSSMI.
- Pourcentage d'absentéisme chez les élèves lors des deux dernières années.
        - Moyenne d'environ 15 absences par jour.
        - 4 retards officiels par jour.

LE PERSONNEL SCOLAIRE ET L'ORGANISATION SCOLAIRE

- **Personnel de l'école :**

  2 directions

  40 enseignants

  Plus de 15 membres du personnel non-enseignants.

  Plus de 20 membres au service du dîner et au service de garde.

- **La stabilité du personnel**
    - L'école a eu la chance de recevoir du personnel d'expérience. Par contre, chez le personnel enseignant, on compte en moyenne une retraite par année depuis l'ouverture.
    - De plus, avec la croissance du nombre d'élèves, nous sommes passés de 16 groupes à l'ouverture à 26 groupes en 2018-19.
    - Un nombre important d'enseignants se prévaut d'une pré-retraite.
- **La mobilisation du personnel**
    - Visiblement centré sur la réussite des élèves, le personnel est entièrement engagé dans cette voie. On constate une grande évolution de la réussite des élèves dans les résultats, autant en français qu'en

mathématique. De plus, le taux de réussite assuré a augmenté dans tous les niveaux.

- **L'offre pédagogique de l'établissement d'enseignement (options, profils, programmes, etc.)**
  - Depuis quelques années nous proposons en 5e année un enseignement soutenu par des outils numériques.
  - En 2018-19, tous les élèves de 5e année ont en leur possession un Chromebook.
  - En 6e année, nous offrons les projets suivants :
    - Programme d'anglais intensif – depuis 2013
    - Sports et plein air – depuis 2017
    - Arts et communication – depuis 2018
- **L'offre de services en adaptation scolaire**
  - Aucun groupe en adaptation scolaire depuis l'ouverture de l'école.
- **L'offre de services complémentaires**
  - Orthophonie
  - Psychologie
  - Psychoéducation
  - Orthopédagogie
  - Technique d'éducation spécialisée
  - Service de garde
    - Beaucoup de journées pédagogiques sont animées à l'école afin de réduire les coûts aux parents.
- **Les pratiques éducatives, on retrouve en classe :**
  - RAI (réponse à l'intervention)
  - Programme d'anglais intensif
  - Classes numériques
  - 5 au quotidien
  - Lecture guidée
- **Le niveau d'intégration des technologies de l'information et de la communication.**
  - Toutes les classes sont équipées d'un TNI
  - Tous les groupes utilisent les portables dans un but pédagogique.
  - Tous les élèves de 5e année possèdent un Chromebook (prêt annuel de l'école).
    - 2 classes de 5e année sont des classes numériques.

        - 2 classes de 5e année utilisent quotidiennement les portables
    - Près de 300 Chromebooks sont disponibles pour les élèves.
    - Le service de garde utilise régulièrement les Chromebooks.
    - Tout le personnel utilise quotidiennement un portable.
- **Le climat organisationnel.**
    - Visiblement orienté vers la réussite de chaque élève, nous remarquons un niveau élevé de collaboration et d'entraide au sein du personnel.
    - Le service de garde fait partie intégrante de l'école. La collaboration et la communication est réelle au sein de l'école.

L'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT

- **Les disponibilités financières**
    - La direction devra établir un plan de redressement pour les prochaines années puisque l'école est en déficit de près de 35000$.
    - Voici un tableau des mesures reçues ainsi que des services offerts à l'école :
- **Le nombre de bâtiments et leur état**
- Édifice de deux étages construit en 2013 et comprenant 26 classes, un gymnase double avec rideau diviseur, un atrium, une cuisine professionnelle et un local de service de garde.
- **La disponibilité des locaux.**
    - L'école est située dans un milieu en croissance démographique. Tous les locaux sont utilisés à pleine capacité. Il est difficile de recevoir des intervenants externes car nous n'avons pas de locaux disponibles.
    - Les cours d'anglais sont donnés en classe et le cours de musique est donné au local du service de garde.
    - Nous devons avoir deux périodes de dîner, car l'atrium ne peut accueillir que 350 élèves.

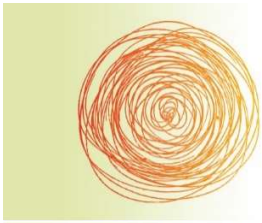

Section 6
Mission, vision, valeurs

Mission

Dans un esprit de collaboration, les intervenants de l'école des Grands-Vents désirent avoir comme mission :

Créer un milieu harmonieux, sécurisant et inspirant pour le développement optimal des connaissances, des compétences et de la croissance personnelle de chacun.

Vision

Dans les prochaines années, nous souhaitons travailler à cette vision commune :

Innover, créer et rayonner pour former des adultes sains, épanouis, ouverts sur le monde et engagés dans leur communauté ainsi que dans les enjeux sociaux et environnementaux.

Valeurs

Les membres de l'école des Grands-Vents sont animés par trois valeurs qui viennent appuyer et renforcer l'accomplissement de sa mission :

Engagement
S'impliquer activement et personnellement, tout en persévérant dans la recherche de solutions en étant créatif et en innovant.

Respect
Être à l'écoute des autres et de soi en acceptant les différences de chacun à travers nos gestes et nos paroles.

Collaboration
Manifester de l'ouverture, de l'entraide et de l'empathie au quotidien.

Section 7

Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement, en cohérence avec le Plan d'engagement vers la réussite

Enjeu 1 Un parcours de réussite pour chaque élève.

Le cumul de réussites, tout au long du parcours scolaire de l'élève, a une incidence reconnue sur la persévérance et ultimement sur la diplomation et la qualification. Ces réussites résultent de différents facteurs, notamment l'application de pratiques pédagogiques probantes, différenciées et concertées. En ayant des attentes élevées au regard de la réussite, nous misons sur une approche personnalisée pour assurer le développement du plein potentiel de chaque élève dans le respect de ses capacités, de ses besoins et de ses aspirations.

Orientation 1.1 Assurer, dans une approche inclusive, les meilleures conditions d'apprentissage pour chaque élève

Objectif 1.1.1 Rehausser le niveau de compétence en littératie et en numératie

Indicateur

Le taux de réussite assurée en français et en mathématiques (notes supérieures à 73% - cotes 4 et 5)

Cible

Tendre à 80% le nombre d'élèves en réussite assurée aux étapes à tous les niveaux en français et en mathématiques (raisonner).

Situation actuelle à la 3e étape de juin 2018 :

Lecture :

- **Depuis l'ouverture, nous avons travaillé afin d'améliorer le taux de réussite en lecture. Nous obtenons un taux de réussite à tous les niveaux de 94% et plus.**
- **Depuis l'an dernier, nous ciblons nos moyens sur la réussite assurée. Nous obtenons, pour les niveaux de la 1re à la 5e année, des taux de réussite assurée de 78% et plus.**
- **Zone à risque à la 3e étape 2018**
  - **5e année – 78%**
  - **6e année – 50%**

Écriture :

- **Depuis l'ouverture, nous avons travaillé afin d'améliorer le taux de réussite en écriture. Nous obtenons un taux de réussite à tous les niveaux de 95% et plus.**
- **Depuis l'an dernier, nous ciblons nos moyens sur la réussite assurée. Nous obtenons, pour les niveaux de la 1re à la 5e année, des taux de réussite assurée de 73% et plus.**
- **Zone à risque à la 3e étape 2018**
  - **6e année – 58%**

Raisonner :

- **Depuis l'ouverture, nous avons travaillé afin d'améliorer le taux de réussite en raisonner. Nous obtenons un taux de réussite à tous les niveaux de 97% et plus.**
- **Depuis l'an dernier, nous ciblons nos moyens sur la réussite assurée. Nous obtenons, pour les niveaux de la 1re à la 4e année, des taux de réussite assurée de 83% et plus.**
- **Zone à risque à la 3e étape 2018**
  - **5e année – 70%**
  - **6e année – 63%**

Enjeu 2 Un environnement scolaire adapté aux défis du 21e siècle

C'est avec le souci du développement de chaque élève que nous misons sur un environnement scolaire axé sur des relations interpersonnelles positives et constructives ainsi que sur un mode de vie sain et actif.

Orientation 2.1 Offrir un milieu de vie sain, innovant et stimulant dans un milieu bienveillant

Objectif 2.1.1 À l'école des Grands-Vents, j'apprends à respecter les autres élèves et les adultes, peu importe leurs différences.

Indicateur Évolution de la perception positive du climat à partir du sondage aux élèves

Cible

En utilisant le même sondage effectué aux élèves, nous désirons :

- Maintenir :

À l'école, j'apprends à respecter les autres élèves, peu importe leurs différences	93%
À l'école, les adultes respectent les élèves	82%

- Tendre à 80% le taux de satisfaction

À l'école, les élèves respectent les adultes	60%

Objectif 2.1.2 Favoriser un mode de vie sain et actif

Indicateur Évolution de la perception positive du climat à partir du sondage aux élèves

Cible

En utilisant le même sondage aux élèves, nous désirons :

- Tendre à 80% le taux de satisfaction:

Je fais suffisamment d'activités physiques	69%

Section 8
Résolution du conseil d'établissement

ATTENDU l'adoption par le conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles du Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 (PEVR) en vertu de la résolution nº CC-20180925-4960 conformément à l'article 209.1 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP);

ATTENDU l'article 37 de la LIP qui prévoit le contenu du projet éducatif;

ATTENDU que le conseil d'établissement doit adopter un projet éducatif en vertu de l'article 74 de la LIP;

ATTENDU que le conseil d'établissement a effectué chacune des étapes prévues à l'article 74 de la *Loi sur l'instruction publique*, soit l'analyse de la situation de l'école, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite des élèves ainsi que les caractéristiques et les attentes de sa communauté;

ATTENDU que le conseil d'établissement a favorisé la concertation des différents acteurs intéressés par l'école et la réussite de l'élève, dont les élèves eux-mêmes, les parents, les enseignants, les autres membres du personnel de l'école et des représentants de la communauté et de la Commission scolaire;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 209.2 de la LIP, la Commission scolaire doit s'assurer de la cohérence des orientations et des objectifs retenus dans les projets éducatifs de ses établissements avec son Plan d'engagement vers la réussite et du respect, le cas échéant, des modalités prescrites par le ministre en application du premier alinéa de l'article 459.3;

ATTENDU que l'article 75 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que le conseil d'établissement transmet à la Commission scolaire le projet éducatif de l'école et le rende public à l'expiration d'un délai de 60 à 90 jours après cette transmission ou d'un autre délai si le conseil d'établissement et la commission scolaire en conviennent.

ATTENDU que l'article 75 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit également que le projet éducatif soit communiqué aux parents et aux membres du personnel;

Il est proposé par

D'ADOPTER le projet éducatif 2019-2022 de l'école NOM DE L'ÉCOLE;

DE LE TRANSMETTRE à la Commission scolaire;

DE LE RENDRE PUBLIC en le déposant sur le site Internet de l'école le (DATE : 90 jours après l'adoption par le CÉ);

D'INFORMER les parents et les membres du personnel de l'école de la prise d'effet du projet éducatif dès le jour de sa publication.

Section 9
Signature des membres du conseil d'établissement

Karen Laverdière
Présidence du conseil d'établissement
Représentant du comité de parents

Véronique Bibeau
Substitut à la présidence

Maria Morse
Membre-parent

Geneviève Richer
Membre parent

Marie-France Sanschagrin
Membre-parent

Patrick Laramée
Membre enseignant

Isabelle Bouchard
Membre enseignant

Shirley Ouellette
Membre soutien

Isabelle Guindon
Membre du service de garde

Éric Campeau
Direction d'école

Karine Filiatreault
Direction adjointe